
DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI
6 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 6 février à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, ~~Bernard MOLITOR~~, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, ~~Isabelle MAIRESSE~~, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, ~~Franck HUGOT~~, Angélique DUCHESNE, ~~Aurore WALEMME~~, Valéry ANSELOT, ~~Peggy QUINZIN BERNARD~~, Guillaume PIERART, Thierry LEMOINE, Ludovic COMEAU

Absents excusés :

- M MOLITOR a donné procuration à M CARETTE
- MME MAIRESSE a donné procuration à M ANSELOT
- M HUGOT a donné procuration à M DARCHU
- MME WALEMME
- MME QUINZIN

Date de convocation : 29 janvier 2024 - **Date d'affichage :** 29 janvier 2024

Nombre de Conseillers présents : 10 **Qui ont pris part aux délibérations :** 13

Secrétaire de séance : MME LAMANT

**Demande de subvention d'Etat - Rénovation énergétique de la salle des fêtes et
de la mairie**

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder à la rénovation de la salle des fêtes et de la mairie

Elle soumet à l'assemblée le devis estimatif en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la Commune de SARS-POTERIES.

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune a la possibilité de bénéficier d'une subvention d'état.

Sur la base des prix courants actuels, le projet est estimé à 216 343.24 € HT et le montant de la subvention sollicitée est de 86 537.30 € HT pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes et de la mairie.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée acceptent à l'unanimité cette proposition :

- **DECIDE** la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- **APPROUVE** le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de 216 343.24 € HT
- **SOLLICITE** l'attribution des subventions d'état 2024
- **DEMANDE** que cette dépense soit inscrite au Budget

DCM - SARS-POTERIES - 2024-06

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire